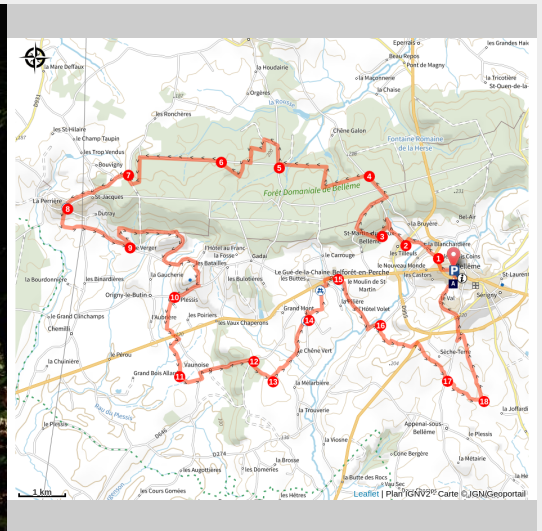


Le site de l'Eperon

Communauté de Communes des Collines du Perche Normand -
Bellême



Forêt de Bellême ©Didier Orsal



Fortes déclivités, mouillères, revêtement cahoteux, tapis herbacé revêche...De nombreuses difficultés émaillent ce parcours destiné aux vététistes confirmés. En récompense : belles échappées de vue, curiosités à découvrir et halte bien méritée dans un café de village. De quoi satisfaire les plus téméraires !

Infos pratiques

Pratique : À VTT

Durée : 4 h 30

Longueur : 38.6 km

Dénivelé positif : 732 m

Difficulté : Très difficile

Type : Boucle

Thèmes : Forêt, Panorama et paysages, Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Bellême

Arrivée : Bellême

Balisage :  GR®  VTT

Communes : 1. Bellême

2. Saint-Martin-du-Vieux-Bellême

3. Le Gué-de-la-Chaîne

4. Eperrais

5. Bellavilliers

6. La Perrière

7. Origny-le-Butin

8. Chemilli

9. Vaunoise

10. Appenai-sous-Bellême

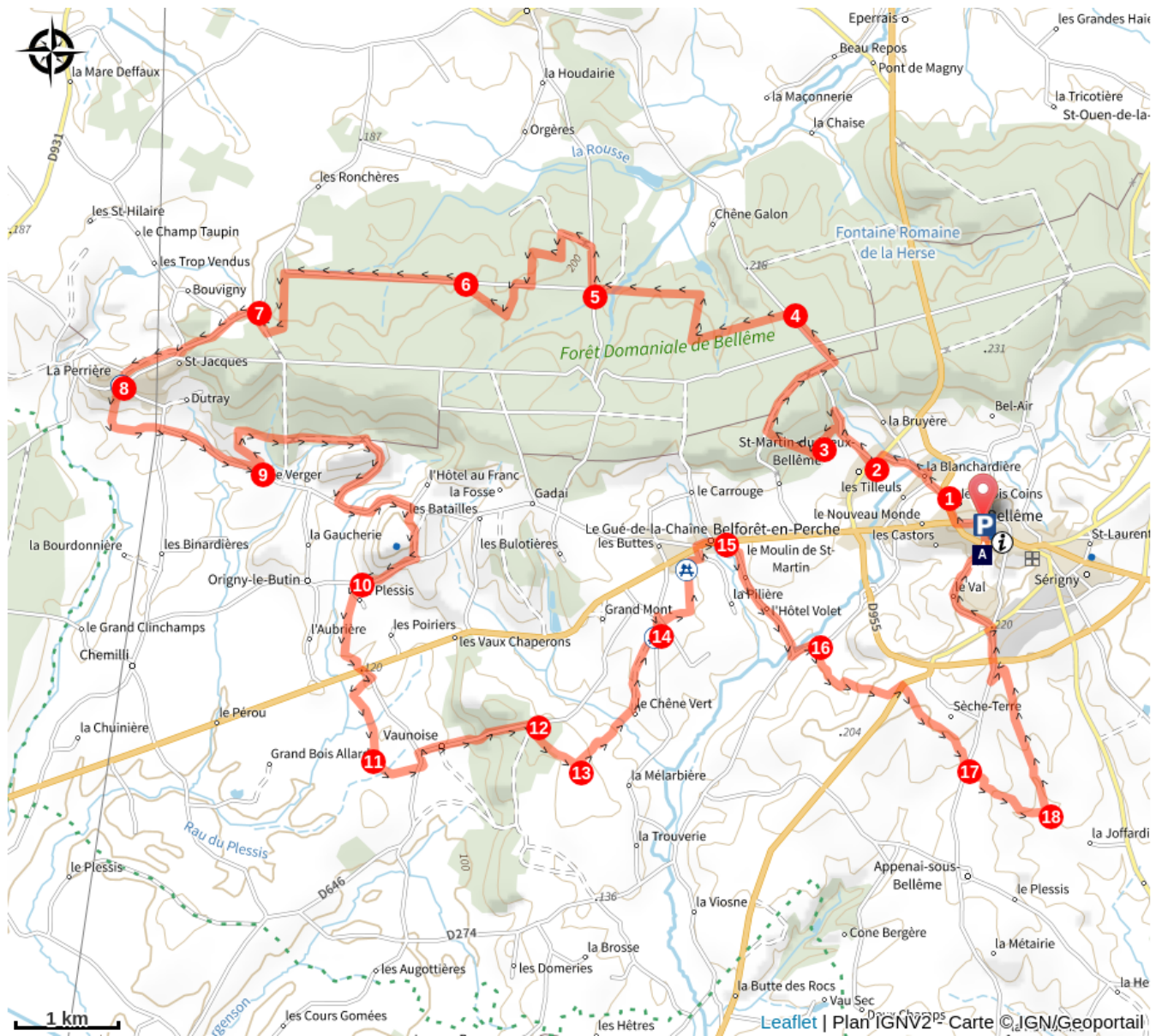
11. Sérigny

Contourner l'**église Saint Sauveur**. Descendre **la rue d'Alençon**. Au giratoire, prendre à droite, la D 938, direction Le-Pin-La-Garenne.

1. Bifurquer à gauche et prendre la direction de **Saint-Martin-du-Vieux-Bellême**. Après les virages de la Blanchardière, prendre le nouveau rond-point (pas encore visible sur le fond de carte) et tourner à la 4ème sortie, puis tourner à gauche pour gagner le centre-bourg de **St-Martin-du-Vieux-Bellême**.
2. Prendre à droite **la rue Belle Fontaine** qui longe la propriété de **l'ancien prieuré de Saint-Martin**. Monter en direction de la forêt. Peu après la station de pompage, prendre à gauche **un chemin forestier** en limite de la parcelle 83.
3. Monter à droite la ligne entre les parcelles 83 et 84 : **difficulté technique !** Laisser la station d'épuration sur droite et tourner complètement à gauche. Poursuivre, puis tourner à droite dans une allée forestière pour rejoindre **la route forestière (RF) Neuve de l'Hôtel Chappey** et la prendre à droite. Gagner **la D 310** que l'on prend à gauche. Passer le rond du rendez-vous.
4. Prendre à gauche la ligne de parcelles 75-76 ; après 2 descentes et montées soutenues : **difficultés techniques**, gagner **la RF du Chêne Galon** ; prendre cette dernière à droite. Contourner la parcelle 99. Rejoindre **le carrefour Granger**.
5. Prendre à droite **la RF du Pont à la Dame** et à gauche **la RF de la Herbinière** qui traverse la parcelle 112. Dans une descente, bifurquer à gauche entre les parcelles 112 et 115 et monter un raidillon : **difficulté technique** ; redescendre sur 100m et prendre la ligne de parcelles 115-116 que prolonge **un sentier herbeux** parmi les fougères. Au bas de la descente, virer à gauche et descendre à nouveau un chemin sablonneux, bordé à droite par une sapinière. Remonter pour rejoindre **la RF de Saint-Léonard**. La prendre à droite, puis tourner à gauche 70m après la ligne de parcelles 125/127. Descendre jusqu'à une zone en régénération ; prendre à droite un sentier sablonneux qui monte entre les parcelles 127 et 128 : **difficulté technique**, et redescend pour déboucher **au carrefour de la Bageollière**.
6. Prendre à gauche **la RF de Saint-Léonard** que l'on suit sur 2 km. Tourner à gauche et emprunter **la RF du Moulin Butin à l'hôtel Moisy** jusqu'à une intersection. Tourner à droite et, 200m après, encore à droite. Suivre **le GR22. Maison forestière du Ravalier**.
7. Prendre à gauche **la D 210. Château de Montimer**. Au carrefour des **D 210 et D 275**, descendre à droite **le chemin empierré de la Petite Grange**. Arrivé à **La Grange**, prendre à gauche vers le centre-bourg de **La Perrière**. Au stop, à droite, direction Suré.
8. Prendre à gauche **le chemin de la Fuie**. Descendre par **un chemin creux ombragé**. A un carrefour, bifurquer à gauche et rejoindre **la D 275**. La traverser et continuer par **la D 644**, direction Origny-le-Butin. Les Vignes. La Mazure.
9. A hauteur de la première maison **du hameau du Verger**, tourner à gauche et, par **un chemin creux**, monter vers **la forêt**. Arrivé à une clairière, emprunter tout droit **la RF de la Haute Fresnaye. Aux Fourneaux**, quitter la forêt et prendre à droite **un chemin goudronné**. La Haute Frênes. La Frênes. Arrivé sur **la D 644, tourner à gauche**. Suivre la départementale jusqu'à **l'Hôtel au Franc**. Prendre à droite **le chemin de l'Erable (montée soutenue)**. Redescendre pour déboucher à **l'Hôtel Beaumont**. Virer à droite et descendre **la VC1**.
10. **A Vigne d'Origny**, tourner à gauche. La Noeronde. L'Hôtel des oiseaux. La Charpenterie. Suivre **un chemin en herbe**. **A l'Angellerie**, tourner à gauche pour gagner **la D 955**. La traverser

- (prudence)** et prendre **la D374**, direction Vaunoise. Après la Roche, tourner à droite dans **un chemin en herbe**. Bifurquer à gauche (**passage humide, difficulté technique**). Continuer par un chemin empierré qui rejoint **un chemin goudronné**. A droite.
11. **Au carrefour de la Fleurancière**, signalé par **une croix en bois**, tourner à gauche pour rejoindre **la D 374**. A gauche pour gagner **le bourg de Vaunoise**. Monter **la côte de la Tuilerie (montée soutenue)**.
 12. **Au carrefour du pavillon**, prendre à droite **un chemin creux** en sous-bois, **humide au départ (difficulté technique)**. A la sortie du bois, continuer à découvert jusqu'à une intersection en Y.
 13. Tourner à gauche et descendre **un chemin en herbe** qui va rejoindre **le chemin de la Mélarbière**. Virer à gauche, contourner **l'Aunay Margot**. Descendre un chemin humide et accidenté (**difficulté technique**). Passer à gué **le ruisseau de la Rivière**. Le Chêne vert.
 14. Arrivé à l'aire de pique-nique, continuer tout droit jusqu'à **un carrefour en croix**. prendre à droite vers **le Haut Cicé** et, aussitôt à gauche, par **un chemin de terre** qui bifurque à angle droit. Au carrefour suivant, tourner à gauche pour déboucher face aux écoles. Virer à droite puis à gauche pour gagner **la D 955. A droite**. Traverser **le bourg du Gué-de-la-Chaine**.
 15. **Après l'église**, prendre à droite **la rue du moulin de Saint-Martin**. Hôtel Volet. La Charmille. Vieux Bellême. Au carrefour de la VC5 avec la D 274, prendre cette dernière à gauche sur 250m.
 16. Tourner à droite et monter par **Petit Vaudron**. Vaudron et les Fontaines (site pittoresque). A une fourche, bifurquer à gauche et monter **un chemin empierré accidenté (montée soutenue)**. **Kiki**. Gagner **la D 938**. A gauche, **site de la Croix Feu Reine**. Traverser la Départementale (**prudence !**) pour prendre en face **le chemin herbeux** qui descend. A l'intersection, continuer tout droit. Le Coutelier. Rejoindre **la D 285**.
 17. La prendre à droite sur 50m et tourner à gauche vers **Pavée**. Contourner la ferme par l'arrière, traverser la cour et, par **un chemin de terre**, descendre jusqu'à une fourche. Continuer tout droit sur 40m.
 18. Au carrefour, bifurquer à gauche et remonter par un long chemin de terre aboutissant à **la D 285**. A droite. Couper la **D 955 (prudence !)** et poursuivre jusqu'à **la D 938**. A droite sur 20m. Tourner à gauche pour rejoindre la route d'accès au golf. Passer **sous le porche** de la résidence hôtelière Le Haut Val. Le Bas Val. Les Quatre Vents (montée soutenue). Passer sous le pont. **Rue de la Croix Blanche**. **Regagner la place de l'église**.

Sur votre chemin...



La Chapelle Saint-Santin (A)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de l'église, place de la république

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du Perche

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-Nocé

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://parc-naturel-perche.fr>



Office du Tourisme des collines du Perche normand

Bd Bansard des Bois, 61130 Bellême

sejour@perchenormand.fr

Tel : 02 33 73 09 69

<http://www.perchenormand.fr>

